



# Midi-Pyrénées FN

BULLETIN REGIONAL D'INFORMATIONS DES ELUS FN DE MIDI-PYRENEES



Louis ALIOT

## L'ELECTION PERPETUELLE...

Nicolas Sarkozy a inventé une nouvelle manière de faire de la politique et par là même engage la cinquième république sur le chemin du régime présidentiel, appliquée aux Etats-Unis et qui jusqu'à présent n'a fonctionné correctement qu'outre-atlantique.

Beaucoup de pays ont tenté de l'imiter et beaucoup ont échoué provoquant une personnalisation excessive du pouvoir, des crises à répétition, une corruption chronique avec à la clef, et pour quelques-uns, des événements graves.

On peut évidemment reprocher au nouveau président de la république sa nouvelle vision du pouvoir, mais pour autant, il ne fait que tirer opportunément les leçons de l'élection présidentielle qui, depuis 1965, a changé fondamentalement de nature sous la pression de la révolution technologico-médiatique.

La campagne électorale sert à annoncer la couleur et à formaliser un programme. La légitimité du suffrage universel assoit le pouvoir personnel du candidat victorieux. Le texte constitutionnel est suffisamment souple pour permettre toutes les interprétations, et donc combiner toutes les affirmations. Les médias, que dis-je, le pouvoir médiatique a désormais tous les moyens à sa disposition pour irriguer de son information ou de sa désinformation toutes les strates de la société française. On peut s'en offusquer, le contester, le déplorer... La révolution technologique, celle des communications, d'Internet et de l'image, a lieu, sous nos yeux et la pratique politique s'en imprègne totalement, les électeurs consommant de la politique comme des consommateurs d'idées.

Nicolas Sarkozy utilise au mieux cette révolution en s'appuyant sur le consommateur-électeur, les énormes moyens à sa disposition ainsi que les lobbies divers et variés, toujours à l'affût pour faire prospérer leurs affaires. Ses conseillers ne s'en cachent même pas. Ils utilisent deux techniques : la technique de la carte postale (un jour, une image, une idée) ; et celle du Président omniprésent : un ou deux débats hebdomadaires qui ont pour conséquence de paralyser l'action des oppositions qui ne peuvent être présentes sur tous les fronts en même temps. Sans parler de l'ouverture à gauche qui a semé la zizanie et de la poudre de perlimpinpin nationale

qui a, pour un temps, siphonné notre électorat et permis à quelques idiots utiles du camp national d'appeler à voter pour lui sous le slogan : tout sauf la gauche !

Immigration, insécurité, pouvoir d'achat, croissance, tutelle européenne : rien n'a changé !

Le pire est à venir. Le Front National doit réagir tout de suite en ouvrant les yeux des Français hypnotisés par les promesses et fascinés par l'agitation perpétuelle du président-candidat ou du candidat-président.

**Contactez-nous !**  
Tel : 05.61.33.54.75  
Fax : 05.61.33.54.73

## Le Front National de Midi-Pyrénées présent sur internet

*Le Front National de Midi-Pyrénées vient de se doter d'un nouvel outil de communication : un site internet.*

*Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :*

*<http://fnmp.hautetfort.com>*

*Vous y trouverez toutes les informations concernant l'actualité, les rendez-vous régionaux, la présentation de vos élus... N'hésitez surtout pas à nous laisser vos commentaires ou à faire remonter des informations qui nous auraient échappé.*

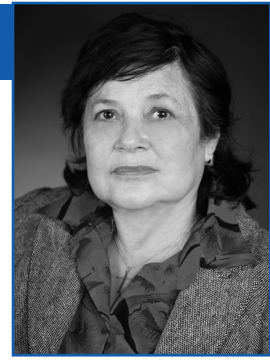
*Bon surf sur le web !*

### Le groupe FN en Midi-Pyrénées

22, Bd du Maréchal Juin  
31406 Toulouse Cedex 9  
Tel : 05.61.33.54.75  
Fax : 05.61.33.54.73  
@dresse électronique :  
RMP.FN@wanadoo.fr

## VOUS AVEZ DIT « CITOYENNETE » ?

par **Artémisa  
MARIES**



La Commission Permanente du Conseil Régional Midi-Pyrénées a voté unanimement (à l'exception du groupe Front National) une subvention de 60 000 euros (399 000 francs) à l'association Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen (LDH) dans le cadre d'un projet de partenariat d'éducation à la citoyenneté.

Il s'agit de fournir à l'ensemble des élèves des classes terminales des lycées de la région (25 598 élèves toutes filières confondues) deux guides portant respectivement sur la Déclaration française des droits de l'homme, et sur la Déclaration universelle des droits de l'homme. Une mallette pédagogique sera fournie aux établissements pour compléter la panoplie.

Seul, le Front National a voté contre cette subvention, tous les autres partis votant pour.

Pourquoi donc voter contre ce projet de partenariat entre la LDH et l'Education nationale ?

D'abord il faut savoir que cette association loi 1901 existe en fait depuis 1898 (pour défendre Dreyfus) et a toujours pris au pied de la lettre la Déclaration des droits de l'homme de 1789. Elle a par la suite défendu les droits sociaux pendant un temps, mais nous nous intéresserons plutôt à son histoire plus récente.

Alors qu'elle avait été dissoute par le gouvernement, elle fut recréée, clandestinement, en 1943 par Pierre Cot, René Cassin et Félix Gouin, et, officiellement, en 1945 sous la présidence du communiste Paul Langevin.

Plus récemment, depuis la fin du XXème siècle, elle consacre beaucoup de son activité à la défense des droits des étrangers. A titre d'exemple :

Elle veut l'abrogation de la loi reconnaissant le rôle positif de la colonisation française. On peut remarquer qu'elle trouve la colonisation de contrées extra-européennes par la France condamnable, mais trouve apparemment que la colonisation de la France par des éléments extra-européens est une bonne chose.

Elle milite pour le droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers.

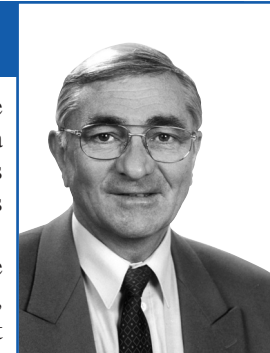
Elle apporte son soutien à des terroristes italiens d'extrême gauche menacés d'extradition sous Jacques Chirac.

La LDH est donc une association fortement marquée idéologiquement et politiquement, ce qui est son droit, mais cela devrait lui interdire l'entrée aux écoles car elle viole la neutralité même de la République.

Plus grave à mon avis, elle sème la confusion dans l'esprit des élèves parce qu'elle confond deux ordres de droits de l'homme. Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'il existe des droits qui sont inhérents à tous ceux qui participent à la nature humaine. Tout humain a le droit de ne pas être tué, volé, violé, trompé, etc. Mais il y a un autre ordre de droits, celui de la citoyenneté d'un pays, avec les contraintes et les privilèges afférents à cette citoyenneté. Cet ordre de droits n'est pas universel, mais appartient à la discrétion de chaque pays. La LDH, en faisant l'amalgame entre ces deux ordres distincts, rend un mauvais service aux élèves, à leurs familles, à l'Education Nationale et à la France.

## QUE FAIT LA REGION AVEC VOS IMPOTS ?

par **Serge  
LAROZE**



La régionalisation est née en 1982 de la loi Deferre, dite de décentralisation. Elle partait d'une bonne idée, maurassienne en quelque sorte : rompre avec l'excès de centralisme et le jacobinisme nés de la Révolution et de l'Empire. Malheureusement, on n'a fait qu'ajouter une structure administrative à celles existantes, déjà nombreuses et coûteuses : commune, département, Etat, Europe, organismes internationaux, ces dernières ne réduisant ni leurs attributions, ni leur personnel, ni leurs dépenses.

Cette régionalisation n'a en rien libéré les initiatives locales, toujours soumises à l'autorité d'une administration toute puissante, alourdie d'un échelon supplémentaire avec son pouvoir d'imposition, comme chaque contribuable peut le constater. Et on nous annonce pour bientôt la naissance d'un impôt européen, voté par le parlement du même nom.

L'élaboration du budget constitue l'objet principal du Conseil Régional. Bien que vos huit élus frontistes siègent dans de nombreuses commissions, en particulier la Commission permanente et celle des finances, ce budget est entièrement verrouillé par l'exécutif socialo-communiste et nous ne pouvons participer ni à son élaboration, ni même à son amendement ; nous ne pouvons que le critiquer et en dénoncer les dérives, ce dont nous ne nous privons pas, au cours des assemblées plénières notamment.

Le vice le plus grave réside dans le principe même d'élaboration de ce budget et consiste à déterminer les impôts à prélever en fonction des dépenses que le Président souhaite engager, et non, comme le ferait un bon père de famille, à déduire les dépenses possibles à partir des recettes escomptées (ces dernières résultant de prélèvements fiscaux jugés raisonnables).

Une autre dérive réside dans la tendance à étendre toujours plus le champ d'action de la Région, hors de ses compétences, par une sorte de volonté de puissance, alimentée par la levée de l'impôt et le recours à l'emprunt. Université, logement, social, recherche, industrie par exemple ne sont pas du ressort de la région ; mais comme la mouche du coche, le Conseil Régional s'introduit partout, il

« Pique l'un, pique l'autre  
et croit à tout moment  
qu'il fait aller la machine »

Enfin, le Conseil Régional est un « super-guichet » distributeur de subventions en tout genre aux associations et organismes, souvent créés par lui-même par clientélisme (histoire de conserver ou de gagner des voix pour les prochaines élections). A titre d'exemple, au budget 2007, plus de 200 bénéficiaires ont reçu une subvention supérieure à 75 000 euros (500 000 francs). Parmi ceux-ci, on trouve l'Association régionale des conservateurs de musées, l'association « Femmes parité » (pour 200 000 €), le Conseil Régional des Jeunes, l'association « Palabres sans frontières », l'association des jardiniers Tournefeuille...

Chers amis, continuez à payer vos impôts avec joie, il n'en est fait que bon usage !

## LA FRANCE SERA-T-ELLE UN PAYS EMERGENT ?

par Marie-Christine  
BOUTONNET



*Ce titre peut paraître a priori choquant, mais il est cependant révélateur du marché du travail en France, et plus particulièrement dans notre région.*

*En effet, le Conseil Régional est amené de plus en plus fréquemment et pour des sommes de plus en plus importantes à subventionner des organismes de « crédit », ou plus précisément de « micro crédit ». Il s'agit d'aider des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à obtenir les financements nécessaires à la création de leur entreprise ou de leur propre emploi.*

*Si ce système n'était réservé qu'aux pays en voie de développement, cela n'aurait rien de choquant. En effet, selon les propres termes de Muhammad Yunus (créateur du micro crédit en 1978), ce système n'était destiné qu'à « renvoyer la pauvreté dans les musées ». Cela suggère donc que nous avons atteint un seuil de pauvreté intolérable. Il est regrettable qu'en 2007, en Midi-Pyrénées, région de pointe dans l'aéronautique, la recherche, l'industrie pharmaceutique..., le Conseil Régional en soit réduit à soutenir financièrement des « banques des pauvres ».*

*Tout ce système appelé Economie solidaire n'est qu'un palimpseste destiné à masquer une inquiétante régression économique.*

## VISITE DE LA PRISON DE SEYSSES

Le 21 septembre dernier, Marie-Christine Boutonnet et Philippe Riey, accompagnés des assistants du groupe FN, se sont rendus à la Maison d'Arrêt de Seysses (31). Cette visite, à l'initiative et en présence du conseiller régional de Languedoc-Roussillon et secrétaire départemental de l'Aude Robert Morio, leur a permis de mieux appréhender l'univers carcéral, mais aussi les liens entre l'administration pénitentiaire et l'institution régionale. En effet, le Conseil Régional est amené, de par son champ de compétences, à financer la formation professionnelle (et diplômante) dispensée aux personnes incarcérées au sein même des établissements pénitentiaires.

La Région pourrait d'ailleurs, dans les prochaines années, voir son rôle et son pouvoir décisionnel accrues.



## UN GOUVERNEMENT COMMUNAUTAIRE

par Frédéric  
CABROLIER



Bien sûr il y a l'atlantisme affiché par le gouvernement, le volte face sur la question de l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne et le retour par la fenêtre du traité européen qui avait été rejeté par la grande porte par le peuple français, positions qui vont engager pour longtemps la politique étrangère française, mais le plus grave à mes yeux est que le communautarisme est installé aujourd'hui au plus haut sommet de l'Etat, et que certains ministres ont été choisis non en fonction de leur compétence mais en fonction de ce qu'ils représentent, selon le principe cher à notre président de la république de la discrimination positive.

Il y a d'abord Fadela AMARA, secrétaire d'Etat à la ville et ancienne conseillère municipale socialiste, connue pour s'être opposée dans le passé à un certain ministre de l'Intérieur nommé N. SARKOZY dans l'affaire NTM, et fondatrice de l'association « ni putés ni soumises », qui met en avant « ses origines immigrées » pour rejeter le recours au test ADN pour les candidats au regroupement familial, qui est par ailleurs une ineptie. On a là une secrétaire d'Etat qui fait passer ses origines avant l'intérêt général. Début juin déjà, elle s'en prenait « à la France colonisatrice qui doit reconnaître le mal qu'elle a fait pour s'en excuser ». Surprenant quand on sait que N. SARKOZY s'était déclaré hostile à « toute culture de la repentance », à moins que sa participation à une cérémonie de repentance pour l'esclavage quelques jours après son élection ne montre là aussi la duplicité du président de la République.

Mais rassurons-nous, puisque la ministre du logement et égérie du combat anti-PACS, Mme BOUTIN, s'entend parfaitement avec la fondatrice de « ni putés, ni soumises » ; Mme BOUTIN déclarant « que la musulmane et la catholique vont très bien ensemble », oubliant que dans une République laïque, il ne doit y avoir aucune référence aux religions. Il y a Rama YADE, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, mariée à un chargé de mission socialiste, qui en visite au Sénégal utilise le « nous » pour parler des Sénégalais, et qui se verrait bien plus tard « travailler pour le Sénégal ».

Dans l'affaire du squatt d'Aubervilliers, on a pu la voir apporter son soutien à une centaine d'immigrés africains illégaux, justifiant sa visite en ce qu'elle voulait montrer que « l'extrême gauche n'a pas de leçon à donner à la droite en matière de logement ». Le gouvernement a alors décidé de reloger une partie des squatteurs et s'est engagé à reloger par la suite la totalité de ces illégaux, bien sûr au détriment de ces braves Français qui ont déposé un dossier légalement.

Il y a Rachida DATI et le jeu de chaises musicales à son cabinet, tant les départs sont nombreux depuis son arrivée à la Chancellerie, et dont le président de la République nous explique « qu'en raison de ses origines il est absolument impératif qu'elle réussisse ».

Mme Bachelot elle, n'aurait-elle pas alors une obligation de résultat ? Mais il y a surtout l'inénarrable B. KOUCHNER, ministre des affaires étrangères, qui en tournée au Proche-Orient et répondant aux questions de journalistes israéliens a évoqué ses liens avec la communauté juive : « Je suis juif quand je le veux, cela dépend de mon interlocuteur ». On comprend mieux la lettre de mission adressée à B. KOUCHNER par le président de la République le 27 Août, dans laquelle il souhaite voir évoluer notre ministère des affaires étrangères vers un « ministère de la mondialisation » et une mise en recrutement qui ne soit plus « franco-française ».

On peut donc se poser la question de savoir si certains ministres défendent l'intérêt de la France, ou s'ils sont là pour représenter telle religion ou telle ethnie ?

Mais il est vrai qu N. SARKOZY est un fin tacticien et que dans son approche marketing de la politique, après avoir essayé d'attirer à lui les électeurs patriotes lors de la présidentielle, il essaye de séduire deux autres segments de marché, à savoir les éléphants du parti socialiste attirés par la gamelle, et les minorités dites « visibles ».

Bonnet blanc, blanc bonnet disait-on jusqu'ici ; sous Sarkoland il faut rectifier, bonnet black rose beur et black rose beur bonnet.

## C'est votre argent...

*Il est toujours frustrant pour les contribuables de payer des impôts sans jamais savoir de quelle façon est utilisé leur argent. Ainsi le groupe Front National de Midi-Pyrénées a décidé, à travers quelques exemples représentatifs, de vous tenir au courant des dépenses engagées par l'institution régionale. Vous y trouverez des dépenses abusives et de véritables gaspillages contre lesquels les élus FN sont, le plus souvent, les seuls à voter et qu'ils tiennent à dénoncer ici. En revanche, de nombreuses subventions ont reçu notre soutien car elles s'inscrivent dans les attributions de la Région telles qu'elles sont définies par la loi (art. L4211-1) : "contribuer au développement économique, social et culturel de la région".*

### ❖ L'ARGENT GASPILLÉ...

subventions de 321 000 € attribuées à divers bénéficiaires pour la promotion de la langue et de la culture occitane, votée lors de la Commission Permanente du 20 septembre 2007 ♦ *cette subvention s'ajoute à celles versées lors de chaque commission permanente (une fois par mois), sommes considérables données à des associations qui devraient fonctionner avec les seules cotisations de leurs adhérents.*

subvention (récurrente) de fonctionnement pour l'année 2007 de 1 450 937 € accordée au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Découverte (81), votée lors de la Commission Permanente du 10 juillet 2007 ♦ *le site de la Découverte ne sera jamais rentable (même avec une bonne gestion) et devra à terme être fermé, ce qui devrait être fait dès à présent.*

subvention forfaitaire de fonctionnement de 14 000 € versée au Comité SOS Racisme pour des actions de lutte contre les discriminations, d'accès au droit et de promotion de la citoyenneté, votée lors de la Commission Permanente du 24 mai 2007 ♦ *il semble choquant de subventionner avec nos impôts un organisme qui, à l'instar de nombreuses autres associations, n'est qu'un moyen, pour ses dirigeants, d'accéder à des responsabilités politiques.*

subventions d'un montant total de 450 000 € pour financer 36 emplois associatifs pendant une année, votées lors de la Commission Permanente du 20 septembre 2007 ♦ *la Région doit-elle se substituer à un Etat incapable de maintenir sur son territoire des emplois pérennes ?*

subvention de 180 000 € à la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme dans le but de créer une Aire du Patrimoine régional des Trois Marigots dans la région de Saint-Louis au Sénégal : il s'agit d'aider les communautés locales à restaurer et sauvegarder leur patrimoine naturel et culturel, votée lors de la Commission Permanente du 10 juillet 2007 ♦ *ne faudrait-il pas consacrer cet argent à des actions de conservation et restauration de notre propre patrimoine.*

### ❖ ...ET CELUI JUDICIEUSEMENT DÉPENSÉ...

subventions d'un montant total de 255 622 € accordées à 123 exploitations agricoles pour leur permettre de réaliser les investissements nécessaires afin de traiter les pollutions liées aux effluents d'élevage, votée lors de la Commission Permanente du 20 septembre 2007 ♦ *ces aides sont indispensables aux agriculteurs de Midi-Pyrénées pour réaliser de tels investissements.*

subvention de 67 787 € attribuée à la commune de Labastide de Serou (09) pour l'installation d'une chaufferie fonctionnant au bois dans l'établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes, votée lors de la Commission Permanente du 12 juin 2007 ♦ *le Front National soutient les actions de ce type visant à développer les énergies renouvelables.*

subvention de 4 000 € versée à la commune de Montauban (82) pour l'étude, l'inventaire et la mise en valeur du patrimoine remarquable, votée lors de la Commission Permanente du 20 septembre 2007 ♦ *le Front National approuve et soutient la valorisation du patrimoine culturel régional.*

subvention de 71 922 € octroyée au lycée privé sous contrat François d'Estaing de Rodez (12) pour la réalisation de travaux de rénovation du gymnase, votée lors de la Commission Permanente du 20 septembre 2007 ♦ *l'action de la région en matière de lycées se fait tant pour les établissements publics que pour ceux privés.*

subvention d'un montant de 13 938 € au Pays Midi-Quercy (82) pour le réaménagement de la baignade et des abords du Viaur, avec la création d'espaces pêche pour handicapés à Laguëpie, votée lors de la Commission Permanente du 20 septembre 2007 ♦ *le Front National soutient les actions qui visent à augmenter et diversifier l'offre touristique, notamment en milieu rural.*

subventions d'un montant global de 232 200 € attribuées à différents clubs sportifs de l'Aveyron, du Gers et du Tarn-et-Garonne pour leur permettre d'acquérir du matériel nécessaire à la pratique de leurs activités, votée lors de la Commission Permanente du 10 juillet 2007 ♦ *les élus FN soutiennent unanimement les aides accordées aux petits clubs sportifs de Midi-Pyrénées.*

### BULLETIN - REPONSE

Nom ..... Prénom ..... Adresse .....  
 ..... Tel ..... @-mail .....

- Je désire m'abonner à votre journal et verse la somme de 10 Euros  
 Je soutiens votre action et je verse la somme de .....Euros

**GROUPE FN Midi-Pyrénées — 22, Bd du Maréchal Juin — 31406 Toulouse cedex 9**  
**05.61.33.54.75 / Fax 05.61.33.54.73 / RMP.FN@wanadoo.fr**

